



Vérifier au prononcé

**Examen Périodique Universel du Niger**

**Déclaration de**

**S.E. l'Ambassadeur Mohamed AUAJJAR  
Ambassadeur, Représentant Permanent du  
Royaume du Maroc**

**Genève, le 18 Janvier 2016**

**Monsieur le Président,**

Je voudrais remercier Son Excellence Marou Amadou, Garde des Sceaux et Ministre de la Justice du Niger pour la présentation du second rapport de son pays. Le Maroc fait part de son entière solidarité avec le Niger frère dans sa lutte contre le groupe terroriste Boko Haram.

En dépit des défis sécuritaires auxquels il est confronté, le Maroc salue la volonté manifeste de la République du Niger de placer la protection et la promotion des droits de l'homme au cœur de ses préoccupations.

Le Royaume du Maroc apprécie le souci constant du Gouvernement nigérien de renforcer son architecture nationale des droits de l'homme. Ceci se reflète par l'engagement de vastes réformes courageuses allant dans le sens de la construction d'une société démocratique et respectueuse des droits humains.

Ma délégation se réjouit des efforts remarquables fournis par le Niger et qui se traduisent par des mesures et des actions aussi bien au niveau du cadre juridique et institutionnel, que de la jouissance par les citoyens de leurs différents droits et libertés, ceci dans un contexte particulièrement délicat marqué par les attaques du groupe terroriste Boko Haram et la récurrence des crises alimentaires.

Nous félicitons le Niger pour ses efforts de promotion des droits humains en mettant en place une institution nationale de défense des droits de l'homme conforme aux Principes de Paris, en dépénalisant le délit de presse, en améliorant l'accès à la justice et la lutte contre l'esclavage et la traite des personnes.

Nous appuyons la demande d'appui technique formulée par les autorités nigériennes pour la mise en place d'un corps spécialisé en matière d'administration et de sécurité pénitentiaires.

Le Maroc souhaiterait faire les deux recommandations suivantes:

- 1- L'adoption d'un plan d'action en faveur de l'emploi des femmes et des jeunes;
- 2- L'extension de l'enseignement des Droits de l'Homme dans les curricula à tous les niveaux du système scolaire.

Enfin, ma délégation est confiante dans la réussite du Niger pour relever les défis qui lui restent en matière des droits de l'homme. Nonobstant ces défis, le Niger consolide ses progrès et maintient le cap vers l'effectivité des droits humains.

**Je vous remercie Monsieur le Président.**